

Toulouse, le 9 octobre 2023

Madame Elisabeth CLAVERIE
Présidente

SYNDICAT MIXTE SCOT
DU GRAND ALBIGEOIS

Objet : Subvention révisée 2023

Parc François Mitterrand
81160 - SAINT JUERY

A l'attention du Service Financier

Madame la Présidente,

Faisant suite à la tenue du Conseil d'Administration du 6 octobre 2023, je vous transmets ci-joint le programme prévisionnel de travail et le budget prévisionnel 2023 révisés qui ont été adoptés en séance ainsi que la délibération correspondante.

La bonne exécution de ce programme amène notre Conseil d'Administration à solliciter, pour l'année 2023, une subvention révisée de **52 506 € (cinquante-deux mille cinq cent six mille euros)**, correspondant à l'avenant annuel rectificatif à la convention-cadre.

Nous vous remercions par avance pour vos bons soins.

Et je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

SGCS DU TARN
COURRIER ARRIVÉ LE
11 DEC. 2023



Yann CABROL
Directeur Général

*PJ : Avenant rectificatif à la convention-cadre
Programme de travail prévisionnel 2023 révisé
Budget prévisionnel 2023 révisé
Extraits de délibérations
Mémoire*

AVENANT N° 8 RECTIFICATIF pour l'année 2023 à la convention-cadre du 8 octobre 2015

Entre :

• **le Syndicat Mixte scot du Grand Albigeois**

Représenté(e) par La Présidente, dûment autorisé(e) par délibération du Conseil Syndical, en date du 8 octobre 2015, désigné(e) ci-après par « le Syndicat Mixte scot du Grand Albigeois »,

d'une part,

Et :

• **l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine,**

Représentée par son Directeur Général, Monsieur Yann CABROL, dûment autorisé par délibération du Conseil d'Administration en date du 6 octobre 2023, désignée ci-après par « l'AUAT »,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

En application de la convention-cadre entre le Syndicat Mixte scot du Grand Albigeois et l'AUAT du 8 octobre 2015 ayant pour objet de définir et de préciser le cadre et les modalités selon lesquels le montant de la subvention annuelle du Syndicat Mixte scot du Grand Albigeois est déterminé au regard du programme partenarial d'activités de l'AUAT.

Article 1 - Montant de la subvention révisée pour l'année 2023

Le montant de la subvention du Syndicat Mixte scot du Grand Albigeois attribué à l'AUAT au regard du programme de travail et du budget prévisionnel révisés de l'AUAT approuvés en Conseil d'Administration du 6 octobre 2023 est de **52 506 € (cinquante-deux mille cinq cent six mille euros)**. Cette subvention intègre la contribution au titre de l'interscot Grand Bassin Toulousain pour un montant de 3 506 € (trois mille cinq cent six euros).

Article 2 - Programme de travail prévisionnel révisé de l'AUAT 2023

Le programme de travail prévisionnel révisé de l'AUAT correspondant à l'utilisation de la subvention annuelle pour l'année 2023 est défini dans l'annexe jointe à cet avenant.

Fait en 2 exemplaires, à Toulouse, le 9 octobre 2023

Pour le Syndicat Mixte scot du Grand Albigeois

Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement
Toulouse aire métropolitaine,

La Présidente



Yann CABROL
Directeur Général

